



Association Vélocipédique des Amateurs Niçois

FONDÉE EN 1918 • CYCLISME • ÉDUCATION • PHYSIQUE • CYCLOTOURISME • S.A.G. 13584

Secrétariat : Jean-Paul MARABUTO • 3 avenue du Puits • 06000 NICE • Tél. 06 08 82 09 68

BULLETIN D'ADHÉSION

Je, soussigné(e),

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél.....

Profession/Établissement scolaire :

Adresse courriel (internet) :

Demande mon adhésion à l'A.V.A.N. *

Section :

Présenté par M./Mme/Mlle :

Je suis informé de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire "dégât bicyclette" et des augmentations de plafond des garanties liées à la licence.

Date : Signature des parents : Signature :
(pour les mineurs)

Pour participer aux compétitions cycloportives U.F.O.L.E.P., il est obligatoire de solliciter une carte de cycloportif (gratuite chez le secrétaire) qui atteste de la catégorie.

** Le fait de devenir membre de l'A.V.A.N. entraîne l'acceptation totale des statuts et règlements en vigueur*

** Voir par ailleurs les tarifs assurances-cotisations.*

ASSOCIATION VÉLOCIPÉDIQUE DES AMATEURS NIÇOIS

COTISATIONS - ASSURANCES

jusqu'au 31 août 2024

- Licence et Assurance U.F.O.L.E.P. + cotisation "LOISIR" : 70 euros
- Licence et Assurance U.F.O.L.E.P. + cotisation "COMPÉTITION" : 80 euros

Tarif "famille" par membre supplémentaire du même foyer : 60 euros pour licence "LOISIR" ou 70 euros pour licence "COMPÉTITION".

TRÈS IMPORTANT :

Aucune licence ne peut être délivrée sans présentation d'un certificat médical (de moins d'un mois) autorisant la pratique du cyclisme.

Ce certificat peut être établi soit par un médecin personnel, soit à la suite d'une visite sur rendez-vous au

**Centre Régional de Médecine et Biologie du Sport
155 route de Grenoble
Halle des sports du Parc Charles Ehrmann
Tél. 04 93 18 08 98 - www.crbms.org**

Les licences doivent être conservées soigneusement.
Elles seront exigées aux pointages des rallyes
et aux départs des cycloportives.

Tout accident doit être signalé immédiatement
au responsable des assurances.